TRAVAIL EN HAUTEUR ET PORT DE HARNAIS réf : DA4

QHSE

29/08/2025

Résumé

La formation Travail en hauteur et port du harnais permet aux participants d'identifier les dangers liés au travail en hauteur, d'utiliser un harnais et un système d'arrêt de chute, de procéder à des vérifications visuelles, et de travailler en toute sécurité sur des structures fixes ou mobiles. Elle comprend théorie (cadre réglementaire, analyse de risque) et pratique (utilisation du harnais, déplacements, évacuation éventuelle).

Public et prérequis

Toute personne d'une entreprise amenée à travailler en hauteur

Les objectifs

- Etre sensible au risque de chute en hauteur
- Inclure les risques liés aux situations, à l'exposition
- Choisir et mettre en œuvre les équipements, la protection
- Pour l'employeur : donner une condition de travail en hauteur

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance théorie et pratique
Matériel fourni par l'entreprise :

- harnais
- longes
- casque
- chaussures de sécurité

Modalité d'évaluation

Les acquis sont évalués au travers de mises en situation pratiques : utilisation d'un harnais, vérification du matériel, application des procédures d'ancrage et de déplacement sécurisé. Un questionnaire ou des échanges oraux peuvent compléter l'évaluation. Une attestation ou un certificat de compétences est remis si les critères sont validés.

Contenu de la formation

- Les risques de chute de hauteur :

- Le champ d'application : généralités
- Statistiques sur les accidents du travail
- La responsabilité de l'employeur et du salarié
- Les facteurs de chute de hauteur
- Les accidents dus aux chutes de hauteur
- Calcul simple des effets dynamiques d'une chute
- Choix des EPI en fonction des risques

RÉFÉRENCE
HSEPSE300143

CENTRES DE FORMATION
CHALON-SUR-SAÔNE, DIJON

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Formation 21-71

• 682 Jeunes formés par an
• 291contrats d'alternance à pourvoir
• 769 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

3 CENTRES en Bourgogne

- Législation et réglementation en matière de travail en hauteur :

- Les obligations de l'employeur
- Les obligations des salariés
- Les responsabilités de chacun

- Les protections collectives :

- Le repérage des situations dangereuses
- Les mesures de protection collectives à prévoir (planchers de travail ou de circulation, garde-corps, passerelles, ouvertures sur le vide, toitures, mezzanines, plateformes,…)
- Conditions d'utilisation des échelles, nacelles, échafaudages,…

- Les protections individuelles :

- Analyse de la situation et de l'environnement de travail
- Les composants d'un système d'arrêt de chute : le harnais, le système de liaison (longes, antichutes mobiles, antichutes à rappel automatique, absorbeur d'énergie) les points d'ancrage, les connecteurs,…

- Exercices pratiques

Suite de parcours et passerelles possibles

Les participants peuvent évoluer vers des formations complémentaires comme le montage et l'utilisation d'échafaudages, le CACES nacelle (R486), ou des parcours certifiants dans la prévention des risques professionnels, l'encadrement de chantiers, ou le travail en accès difficile (cordiste).

Passerelles - Métiers - Débouchés

La formation Travail en hauteur et port du harnais est essentielle pour les métiers du BTP, de la maintenance industrielle, de la logistique, des télécoms ou de l'événementiel, dès lors que les interventions se font en hauteur. Elle concerne notamment les couvreurs, charpentiers, cordistes, monteurs échafaudeurs, ainsi que tout opérateur amené à travailler en élévation ou sur des structures fixes ou mobiles.

Validation et certification

Attestaton de fin de formation

Version documentaire

V0-2018